

Sauvez la plaisance provençale.

Mesdames et Messieurs les élus,

Le 28 juin 2018, vous allez prendre une décision capitale pour l'avenir de la plaisance locale.

Après avoir pris connaissance de la délibération sur la DSP4 (rapport 184), notre colère ne peut que s'amplifier car la lecture du document nous confirme ce que nous pressentions, il fallait donner une DSP à la CCIMP et tant pis si dans 12 ans les CCI n'existent plus, on aura fait disparaître l'UNM, le plus ancien club nautique de Marseille créé en 1882.

Il suffit de lire l'analyse de la commission pour se rendre compte que la candidature de la CCIMP n'aurait pas dû être acceptée, ce que d'ailleurs un membre de la commission a relevé sans qu'il en soit tenu compte. En effet, la situation financière de la CCIMP est telle que la commission admet qu'il y a un risque sur la durée du contrat ; un comble.

La commission s'est laissée séduire par des promesses qui pour la plupart ne pourront pas être tenues, a qualifié de satisfaisantes des propositions d'investissement fantaisistes, les jugeant tantôt sous-estimées et tantôt sur-estimées mais au final satisfaisantes, prenant pour argent comptant des projets qui n'ont aucun avenir à Marseille.

La commission accepte des garanties financières émanant d'autres entités consulaires comme la CCI du Var ou encore la CCI PACA, sans s'assurer que des conventions soient effectives, allant jusqu'à accepter que le personnel de la CCIMP soit mis à la disposition de la structure délégataire, sans s'assurer des garanties prévues par la loi.

La commission accepte de fait, que le don des bénévoles actuels soient repris par le financement d'argent public, mais considère comme acquis que les clubs et leurs bénévoles vont se mettre à la disposition de la CCIMP alors qu'aucun contact ni aucun accord n'a été pris avec les intéressés.

Que deviendront les milliers d'heures de travail économisées au profit du contribuable par l'action des centaines de bénévoles qui se dévouent dans un total désintéressement, par quoi la CCIMP va-t-elle les remplacer ?

Quand la CCIMP sera-t-elle en mesure de mobiliser en une seule fois plusieurs milliers de bénévoles dans des actions citoyennes pour nettoyer les calanques ou le Vieux-port de Marseille ?

Mesdames et Messieurs les élus, accepteriez-vous de vous passer de vos bénévoles dans vos communes et d'avoir recours au financement public ?

Des choix qui montrent à quel point votre décision va compter pour demain et les années à venir pour les milliers de familles qui forment le petit peuple de la mer.

Il ne dépend que de vous que cette page ne soit pas tournée.

Michel LAMBERTI
Président de la FSN13